



licence professionnelle Révision comptable

CFA SACEF
5 rue Cadet - 75009 Paris
01 78 09 88 50 / 06 71 10 09 22

CY Cergy Paris Université
Institut économie et gestion
33 boulevard du Port
95011 Cergy-Pontoise cedex
01 34 25 30 39
www.cyu.fr

La formation est organisée en partenariat avec le CFA SACEF. La formation a lieu sur le site de l'université à Cergy-Pontoise.



Communication CY - Janvier 2022 - Photos : Adobe Stock • Imprimé sur papier certifié FSC recyclé "Respecta"



Inscription sur www.parcoursup.fr

Présentation

L'objet de la licence professionnelle Révision comptable est de former des professionnels de la comptabilité, spécialisés et opérationnels, de niveau intermédiaire (bac +3).

Les cabinets comptables et les services comptables et financiers des entreprises ont besoin d'une offre de formation simple et lisible pour repérer les compétences des jeunes collaborateurs qu'ils recrutent.

Dotés d'une réelle maîtrise des réglementations juridiques et fiscales, d'une solide connaissance de l'environnement économique, les licenciés seront capables de vérifier les comptes d'une entreprise et leur cohérence, de déceler les problèmes liés à l'organisation comptable et informatique, de mettre en place les procédures de révision des comptes en définissant les tests à effectuer et veilleront à la correcte application des diligences et normes comptables. De plus, ils maîtriseront sur le plan linguistique, les grands thèmes économiques et sociaux et les problématiques professionnelles des entreprises.

La licence professionnelle Révision comptable dispense des épreuves UE9 "introduction à la comptabilité", UE10 "comptabilité approfondie", UE13 "relations professionnelles" et UE12 "anglais appliqué aux affaires" du DCG.



Admission

Les candidatures s'effectuent de manière dématérialisées uniquement sur la plateforme eCandidat de CY Cergy Paris Université à partir du mois d'avril. Les candidats sélectionnés sont convoqués à un entretien avec la commission d'examen des candidatures. Les résultats définitifs sont envoyés par courrier et sont disponibles sur eCandidat.

Dans le cadre de la formation en alternance et de la formation initiale

Les étudiants ayant validé deux années d'études supérieures (ou 120 crédits ECTS) dans le domaine de la gestion ou de l'économie et notamment issus des formations suivantes :

- DUT gestion des entreprises et des administrations option Finance comptabilité,
- BTS CG comptabilité gestion,
- L2 en gestion, économie ou en administration économique et sociale,
- DCG 2^e année.

Dès que l'avis d'admission est rendu, des rencontres et un suivi par la conseillère professionnelle du CFA sont mis en place dans le cadre de la recherche d'une entreprise. L'inscription est définitive à l'appui du contrat d'apprentissage.

Le cursus ne peut être suivi qu'en apprentissage.

Dans le cadre de la formation continue

- Les salariés ayant une expérience pratique professionnelle dans les métiers de la comptabilité et de la révision comptable d'au moins 3 ans avec baccalauréat.
- Les salariés ayant une expérience pratique d'au moins 5 ans sans baccalauréat.

La formation est proposée à la VAE et concerne des professionnels de la comptabilité disposant d'une expérience professionnelle d'au moins 3 ans en révision comptable du niveau requis. Les modalités de mise en œuvre sont celles appliquées à tous les diplômes de CY Cergy Paris Université.

La place centrale de l'apprentissage

Grâce à l'apprentissage, créneau privilégié de recrutement, les étudiants diplômés abordent le marché du travail avec une véritable expérience professionnelle qui, ajoutée à leurs connaissances académiques, est hautement valorisée par les recruteurs qui y voient un gage d'efficacité et d'opérationnalité. La formation en apprentissage s'adresse aux étudiants de moins de 26 ans, de nationalité française, aux ressortissants de l'Union européenne et aux personnes de nationalité étrangère disposant d'une autorisation de travailler en France.

1 an
Durée du contrat d'apprentissage

49 % du SMIC*
18 à 20 ans

61 % du SMIC*
21 ans et plus

* ou du minimum conventionnel

Programme

	CM	TD	ECTS
UE 1 Comptabilité générale fiscalité et opérations sociales	80		9
EC 1 Environnement comptable	30		3
EC 2 Fiscalité et gestion sociale approfondies	50		6
UE 2 Comptabilité approfondie	120		18
EC 1 Évaluation des actifs et des passifs	40		6
EC 2 Rattachement des charges et des produits au résultat de l'exercice	40		6
EC 3 Comptabilisation des capitaux permanents	40		6
UE 3 Méthodes de révision comptable			9
EC 1 Cadre général de la révision comptable révision par cycles	30	10	3
EC 2 Le contrôle interne	15	5	3
UE 4 Droit des sociétés, social et systèmes d'information			6
Environnement juridique et social	20	10	3
Système d'information	15	15	3
UE 5 Anglais appliqué aux affaires		75	3
UE 6 Projet tutoré		100	9
EC 1 Méthodologie et suivi individuel et collectif		80	6
EC 2 Communication écrite et orale + module comportemental		20	3
UE 7 Période en entreprise		100	9



DÉBOUCHÉS

En cabinet d'expertise comptable

Missions : suivi des dossiers de la clientèle, allant de la TPE à la PME sous la responsabilité d'un expert-comptable

Fonction : assistant comptable débutant puis confirmé

Dans une PME

Missions : assurer la supervision du service comptable, éventuellement avec le concours d'un expert-comptable

Fonction : responsable comptable

Dans une grande entreprise

Missions : seconder le directeur des services comptables et financiers

Fonction : directeur-adjoint du service comptabilité